

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°32-2019-010

PRÉFET DU GERS

PUBLIÉ LE 25 JANVIER 2019

Sommaire

DDFIP

32-2019-01-09-005 - délégation de signature Trésorerie de PLAISANCE 201901 (1 page)	Page 3
32-2019-01-07-006 - delegations Générale et Spéciale AUCH-VILLE 2019 01 (4 pages)	Page 5
32-2019-01-14-004 - Délégations SIP de MIRANDE 2019 01 (4 pages)	Page 10

DDFIP

32-2019-01-09-005

délégation de signature Trésorerie de PLAISANCE 201901

délégation signature

DELEGATION DE SIGNATURE DU RESPONSABLE DE LA TRESORERIE DE PLAISANCE

Le comptable, responsable de la Trésorerie de PLAISANCE

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 et 410 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16;

Arrête:

Article 1er Adjoint.

Délégation de signature est donnée à Nicolas BALAINE, Inspecteur, adjoint au comptable chargé de la trésorerie, à l'effet de signer :

- l°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités, aux intérêts moratoires et aux frais de poursuites et portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 10.000 €;
- 2°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,
 - a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 6 mois et porter sur une somme supérieure à 10.000 €;
 - b) les avis de mise en recouvrement;
 - c) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
 - d) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2 Autres agents.

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités, aux intérêts moratoires et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 2°) les décisions d'annulation relatives aux pénalités et aux frais de poursuite, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous;
- 3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;
- 4°) les avis de mise en recouvrement;
- 5°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents des finances publiques désignés ci-après :

Prénom et Nom	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
Nícolas BALAINE	Inspecteur	1.000 €	6 mois	10.000 €
Catherine JUNCA Sylvie LABORDE Annie VIGNAUX	Contrôleur	200 €	4 mois	5.000 €
Chantal DARNE Gaëlle ROUZIER	Agent administratif	200€	4 mois	5.000 €

Article 3 Publication.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du GERS.

A Plaisance, le 9 janvier 2019

Le comptable, responsable de la Trésorerie,

Edith BABOU

TRESORERIE PLAISANCE-AIGNAN 2, rue de l'Adour 32160 PLAISANCE

Tél.: 05.62.69.14.20

DDFIP

32-2019-01-07-006

delegations Générale et Spéciale AUCH-VILLE 2019 01

délégations générale et spéciale



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Centre des Finances Publiques

Trésorerie Principale d'Auch Ville

Rue Pasteur

CS 40396

32008 Auch Cédex

Téléphone: 05.62.60.64.67

Mel.: <u>helene.favard@dgfip.finances.gouv.fr</u>

Pour nous joindre :-

Jours et heures d'ouverture :du lundi au vendredi

De 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h

fermé Me après midi Réception : avec RDV

Affaire suivie par : H.FAVARD

Téléphone : 05.62.60.64.67 Télécopie : 05.62.60.64.70

Réf: nº 2. 2019

Auch, le 07 janvier 2019

La Trésorière Principale
à

M le Directeur Départemental
des Finances Publiques du Gers
Pôle Gestion publique
Place Jean David
CS 80302

32007 AUCH cédex

DELEGATIONS SPECIALES A COMPTER DU 07/01/2019

CG AND MJ CM

SM The

no jo

Mme Geneviève Freitas Mme Martine Gouzenne Mme Corine Neau Consul Mr Joaquim Freitas Mr Christophe Gerard Mme Martine Julia

Mme Sandrine Maillard Mme Corinne Dri Reçoivent délégation pour :

- signer les avis et remboursements d'excédents inférieurs à $500 \in par$ bénéficiaire;

-signer les déclarations de ressources, attestations de paiement , bordereaux de situation, demandes de renseignements ,et demandes de pièces justificatives ,,,

Reçoivent délégation pour :

signer les déclarations de ressources, attestations de paiement, bordereaux de situation, demandes de renseignements et demandes de pièces justificatives.



Mr Laurent Guerere



reçoit délégation dans le cadre du recouvrement pour signer les demandes de renseignements, les actes de poursuites jusqu'à la saisie vente incluse à l'exception des EPE à l'étranger, accorder des délais d'une durée inférieure à 12 mois, signer les mainlevées de poursuites (si paiement ou annulation), valider les phases comminatoires.

M Thibaut Massat

reçoit délégation pour le recouvrement du SPL- hors hôpitaux et OPH-:

pour solliciter des renseignements ,octroyer des délais de paiement pour les dettes inférieures à 2000€ pour une durée maximale de 12 mois (en priorité par virement bancaire), valider et/ou signer les actes de poursuites à l'exception des OTD envers les personnes morales et de toutes les saisies vente;

Mme Brigitte Guerre Mme Magali Tejera



reçoivent délégation pour :

-signer les demandes de renseignements, attestations de paiement ,bordereaux de situation, lettres de relance et mise en demeure, les situations de recouvrement envers l'OPH ou les tiers (messagerie incluse)

- octroyer des délais de paiement pour les dettes inférieures à 3000 euros, d'une durée maximale de 12 mois, en priorité par virement bancaire;

-signer les OTD de moins de 1500€,

Mme Brigitte Guerre, Mme Majd Ducasse Gilles

Mr Thibaud Massat

reçoivent délégation pour :

-signer les déclarations de recettes, les dépôts et remises de valeurs inactives du secteur local et hospitalier, ainsi que les reçus et dépôts postaux et les accusés de réception de livraison.

Mme Tejera, Mr Guerere et Mme Gonzales

reçoivent délégation pour signer les reçus postaux et les accusés de réceptions de livraison

Hélène FAVARD

La Trésorière Principale

MDG



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'AUCH VILLE

Rue Pasteur- CS 40396 32008 AUCH CEDEX

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :lu au ve de 8h45 à 12h

et de 13h30 à 16h -fermé le mercredi AM

Réception : (Avec ou sans RDV) Affaire suivie par : Hélène FAVARD

Téléphone : 05 62 60 64 67

helene,favard@dgfip.finances.gouv.fr

Réf: 05 -2019

Auch, le 15 janvier 2019

La Trésorière Principale

à

M le Directeur départemental des finances publiques du Gers

Pôle Gestion Publique

Place J David

32007 Auch Cedex

Objet : Délégation générale à compter du 15/01/2019

Je soussignée, Hélène FAVARD, Trésorière Principale d'Auch Ville, administratrice des finances publiques adjointe, donne mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seule ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent conformément à l'article 14 alinéa 3 du décret n° 2012-1246 du 07/11/2012, et aux articles 50 et 51 de la loi 85-98 du 25/01/1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises à :

Madame Cécile BENURAUD , inspectrice divisionnaire des finances publiques à défaut à

Monsieur Frédéric JOUGLAR, inspecteur des finances publiques à défaut à

Monsieur Michel LALANNE, contrôleur principal des finances publiques

Ces délégations s'exerceront en cas d'absence ou d'empêchement de moi même, de Mme Cécile Benuraud, ou de M Frédéric Jouglar, sans que l'absence ou l'empêchement soit opposable aux tiers.

Signature des mandataires

Signature du mandant

Mme Cecile Benuraud - M Frédéric Jouglar - M Michel Lalanne

Mme Hélène FAVARD

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

DDFIP

32-2019-01-14-004

Délégations SIP de MIRANDE 2019 01

délégation signature



Direction générale des Finances publiques

A Auch le 14/01/2019

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES de MIRANDE

Services des Impôts des Particuliers - Foncier

Rue des Genêts BP 56 32300 MIRANDE

Pour nous joindre / Références

Votre correspondant : Anne-Marie MEMBRADO

Tél: 05 62 66 82 68 Fax: 05 62 66 80 86

Courriel:

anne-marie.membrado@dgfip,finances.gouv,fr Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi

8h45-12h00 13h30-16h15

Avec rendez-vous

Objet : Délégations

Le Responsable des Finances Publiques soussigné donne délégation à :

- Madame Carlyne DASTUGUE

pour signer les avis à tiers détenteurs et les déclarations de créances, les délais de paiement et les mainlevées.

Responsable du SIP de MIRANDE

Anne-Marie MEMBRADO

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS 2 Place Jean DAVID CS 70352 32010 AUCH CEDEX

Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques, Directeur départemental des finances publiques du Gers, Vu le code général des impôts, et notamment l'article 410 de son annexe II,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoire relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'instruction du 13 novembre 2003 ;

Arrête:

Article 1er - Délégation de signature est donnée par la responsable du SIP, à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 15 000 euros, au contrôleur principal dont le nom suit :

Mme, DUFFAU Annie

Article 2 - Délégation de signature est donnée par le responsable du SIP, à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction dans la limite de 10 000 euros, aux contrôleurs des finances publiques dont les noms suivent :

- Mme Annie DUFFAU
- M. Jérôme LAURANCIN
- Mme Cariyne DASTUGUE
- Mme Emilie TELOT



Article 3 - Délégation de signature est donnée par le responsable du SIP, à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office portant sur des impositions d'impôt sur le revenu ou d'impôt assimilés, de taxe d'habitation , de redevance audiovisuelle et de taxes foncières non consécutives à une contrôle fiscal et dans la limite de 2 000 euros, aux agents administratifs des finances publiques dont les noms suivent :

- Mme Danièle FOURTEAU
- Mme Geneviève DUPUY
- Mme Patricia LAURENT
- Mme Véronique BERODE

Toutefois, pour tous les agents, inspecteurs, contrôleurs et agents administratifs, la délégation pour admission, admission partielle ou rejet ne peut être appliquée pour des réclamations portant sur des impositions consécutives à :

- des opérations de contrôle fiscal ;
- des rehaussements opérés suivant une procédure d'imposition d'office.

Article 4 – En cas d'absence du responsable du service des impôts des particuliers , délégation de signature est donnée dans les conditions et limites fixées par la délégation automatique accordée aux responsables de service à Mme Annie DUFFAU, inspectrice des finances publiques.

Article 5- Le présent arrêté sera affiché dans les locaux où l'activité est exercée.

A AUCH, 自14/01/2019

La responsable du SIP, Outro Anne-Marie MEMBRADO

Inspectrice Divisionnaire hors classe des Finances Publiques,

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS



DELEGATIONS DE SIGNATURE

DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS LISTE DES AGENTS DE LA DIRECTION BENEFICIANT D'UNE

(Délégations de signature accordées en matière de traitement du contentieux fiscal) Les actes de délégation peuvent être consultés sur demande auprès de M Pascal CANO, Contrôleur des finances publiques

SIP DE MIRANDE

14/01/2019	Cariyne Controleuse principale des tinances 14/01/2019 MME DUPUY Geneviève publiques	M LAURANCIN Jérôme Contrôleur principal des finances 14/01/2019 MME LAURENT Patricia publiques	MME TELOT Emilie Contrôleuse principale des finances 14/01/2019 MME BERODE Véronique publiques	MME NAVARRE Michelle Mme FOURTEAU Danièle	
				E Michelle	

14/01/2019

14/01/2019

14/01/2019

14/01/2019

DATE D'AFFICHAGE DE LA LISTE: 14/01/2019

La Respansable du SIR Dur h Albert Anne-Marie MEMBRADO

Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques

MINISTERE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS